



# Saint-Julien-Montdenis

Maurienne - Savoie 

## Lo marshyan' grône



Page 8 et 9  
Etat civil



Page 13 à 21  
Les associations



Page 22 à 23  
Les écoles

# Informations

## MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi 8h - 12h / 13h30 - 17h30

Mercredi 13h30 - 17h30

Jeudi, vendredi 8h - 12h / 13h30 - 17h30

Samedi 10h - 12h

Adresse : 318, rue du Bourg  
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Site internet : [www.saint-julien-montdenis.com](http://www.saint-julien-montdenis.com)

## M. LE MAIRE

E-MAIL MAIRE : [info@saint-julien-montdenis.com](mailto:info@saint-julien-montdenis.com)

## SERVICE ADMINISTRATIF

Tél. : 04 79 59 60 85 Fax : 04 79 59 59 26

E-MAIL ACCUEIL : [accueil@saint-julien-montdenis.com](mailto:accueil@saint-julien-montdenis.com)

E-MAIL SECRETARIAT :

[sa@saint-julien-montdenis.com](mailto:sa@saint-julien-montdenis.com)

## ASSISTANTE SOCIALE :

Horaires de permanence: Jeudi 9h30 - 11h30

Tél. Saint-Julien-Montdenis : 04 79 59 66 09

Tél. Saint-Jean-de-Maurienne : 04 79 64 45 30

## SERVICE ANIMATION

Pour tous renseignements concernant les associations, la location des salles, s'adresser à

Mme Françoise SIBUE à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture.

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

Sur demande, téléphoner à la mairie.

Tél. : 04 79 59 60 85

## SERVICE TECHNIQUE :

Horaires de permanence :

de 9h à 11h les mardis et jeudis

Tél. : 04 79 59 65 55 ou 06 61 72 83 59

e-mail : [st@saint-julien-montdenis.com](mailto:st@saint-julien-montdenis.com) ou

[jlst@saint-julien-montdenis.com](mailto:jlst@saint-julien-montdenis.com)

## SOREA : Plus de permanence en mairie

En cas de besoin adressez-vous directement au siège de la SOREA zone du Pré de Pâques

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 14 à 17h30

ADRESSE : Zone du Pré-de-Pâques

73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Tél : 04 79 64 02 11 FAX : 04 79 83 20 77

Site : [www.sorea-maurienne.fr](http://www.sorea-maurienne.fr)

Email : [accueil@sorea-maurienne.fr](mailto:accueil@sorea-maurienne.fr)



## TRANSPORTS:

sur réservation

Renseignements : 04 79 83 45 45 ou

sur le site [www.coeurdemaurienne.com](http://www.coeurdemaurienne.com)

du lundi au vendredi entre 9h et 16h,

le samedi matin de 9 h à 12h30



## ADMR :

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h.

Jeudi de 14h à 17h30. tél 04 79 56 87 35

## POLICE MUNICIPALE :

Noémie Milleret 06 89 31 87 79

[pm@saint-julien-montdenis.com](mailto:pm@saint-julien-montdenis.com)

<b>Bibliothèque municipale</b> Horaires d'ouverture lundi (17h - 19h) mercredi (9h30 - 11h30) jeudi (17h - 19h)		
<b>Ecole primaire</b> Tél 04 79 59 62 92	<b>Médecin</b> Tél 04 79 59 00 59	<b>Gendarmerie</b> Tél 17
<b>Ecole maternelle</b> Tél 04 79 59 61 61	<b>Pharmacien</b> Tél 04 79 59 64 83	<b>Samu</b> Tél 15
<b>Services religieux</b> En cas de besoin contacter le presbytère de St Jean de Mne Tél 04 79 64 06 64	<b>Kinésithérapeutes</b> Patrick Lesieur - 04 79 05 90 62 20 Rachel Gully-Lhonoré - 06 45 83 09 47	<b>Pompiers</b> Le 18
<b>Sous-préfecture</b> Tél 04 79 64 07 00 Fax. 04 79 59 95 27 Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi (8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h)vendredi (8h30 - 11h45)		<b>L'agence postale</b> Lundi - mercredi - vendredi : 17 à 19h Mardi - jeudi : 10h30 à 12h30 Samedi : 10 à 12h
<b>Communauté de Communes</b> <b>Cœur de Maurienne</b> Tél 04 79 83 07 20 Fax 04 79 83 07 21	<b>Syndicat du Pays de Maurienne</b> Tél 04 79 64 12 48	<b>ONF</b> Tél 04 79 59 61 49
<b>Sirtom déchetterie</b> Tél 04 79 59 63 52 Horaires d'ouverture du lundi au samedi (8h00 - 12h / 14h00 - 17h30)		



Cette nouvelle année qui commence sera marquée par deux événements importants pour notre commune. Le premier est la modification du périmètre de notre communauté de communes qui passe de huit communes à seize et qui couvre désormais la totalité de l'ancien canton de Saint-Jean-de-Maurienne. Le deuxième est l'ouverture du chantier de la tête de tunnel de la liaison ferroviaire Lyon-Turin situé sur notre

territoire, à Villardclément.

Depuis le premier janvier, notre communauté de communes s'appelle désormais la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan (la 3CMA). Cette nouvelle collectivité est issue de la fusion imposée par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne (la CCCM) et de la Communauté de Communes Arvan (la CCA). Cette même loi impose une réduction du nombre de délégués communautaires de notre commune au sein de la 3CMA de six à quatre. Ces quatre nouveaux délégués sont élus parmi les conseillers communautaires sortants, au scrutin de liste à un tour et à la représentation proportionnelle. La majorité municipale a présenté une liste paritaire qui a recueilli 16 voix sur 19. La nature de ce scrutin ne permettait pas à l'opposition municipale de conserver un siège, cette dernière a fait le choix de ne pas présenter de candidat.

Le travail de nos élus communautaires sera de peser au sein de la nouvelle assemblée de la 3CMA pour que notre commune continue à y prendre toute sa place et pour que les choix stratégiques de cette nouvelle collectivité servent le développement économique, la création d'emploi et le maintien des services à la population. Ils ont toute ma confiance.

Il y a quelques jours, nous avons enfin pu présenter à la population les premiers éléments concernant la configuration de la zone chantier de la tête de tunnel du Lyon Turin située aux lieux dits Plan Champ et Pied de l'Ane à Villardclément. Notre conseil municipal a pris le temps, durant le dernier trimestre 2016, de travailler avec TELT et ses bureaux d'études à une optimisation de l'organisation de cette zone chantier afin d'en réduire au maximum les nuisances. Il s'agit là en effet de la zone chantier qui aura le plus d'impact sur la population d'une part à cause de la durée de ce chantier (entre dix et quinze ans) et d'autre part à cause d'une plus grande proximité des habitations riveraines !

Comme pour la zone de Plan d'Arc nous serons attentifs et vigilants pour imaginer toutes les solutions et mettre en œuvre toutes les mesures qui permettront de protéger les intérêts des riverains et nous savons pouvoir compter sur l'association de défense des riverains contre les nuisances pour être à nos côtés !.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro 36 de notre bulletin municipal en saluant à cette occasion le travail de Josiane Chomaz, notre adjointe à la communication et les membres de sa commission qui permettent sa parution régulière.

Enfin je voudrais adresser à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de plein épanouissement pour cette nouvelle année 2017.

*Sincèrement vôtre, Le maire, Marc TOURNABIEN*

## Sommaire

Page 2	Informations
Page 3	Édito / Sommaire
Page 4	Conseil municipal
Page 5	Conseil municipal - CCAS
Page 6	Les travaux
Page 7	Skate Park - Véhicule Elec.
Page 8 et 9	Etat civil
Page 10	La Poste - Il était une fois ...
Page 11	ADMR - Tirelire des Ecoles
Page 12	Bibliothèque
Page 13 à 21	Les associations
Page 22 à 23	Les écoles
Page 24 à 25	Histoire
Page 26	Nouvelles entreprises
Page 27	Les brèves

Magazine semestriel édité par  
la commune de Saint-Julien-Montdenis.

### Directeur de la publication

Marc Tournabien, Maire

### Rédaction

Le conseil municipal

### Crédit photos

Photothèque mairie

### Conception Impression

L'imprimerie du Marais - [www.diaph-atelier.com](http://www.diaph-atelier.com)

### Tirage

1000 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé  
avec encres à base végétale

Mairie de Saint-Julien-Montdenis

318, rue du Bourg

73870 Saint-Julien-Montdenis

Tél. 04 79 59 60 85

# Conseil Municipal

Décisions prises par le conseil municipal au 2ème semestre 2016

**Le 28 juin 2016**

Le conseil approuve :

■ les délibérations du CCAS présentées par Mme Corinne COLLOMBET :

- une demande d'aide financière pour séjours de vacances pour 2 personnes handicapées,
- la date du repas des aînés est fixée au dimanche 16 octobre 2016,
- le traiteur WAFFLART de la Chambre est retenu ainsi que Emmanuel PETOUD et J-Michel CHAMBEROD pour l'animation,
- des paniers garnis seront offerts aux personnes âgées pour Noël,
- les décisions modificatives n°2 et 3 proposées par M. le maire qui explique qu'il est nécessaire d'effectuer des réajustements budgétaires suite aux travaux non prévus et à la renégociation d'emprunts,

■ l'autorisation demandée par M. le maire pour ester en justice dans l'affaire de la dégradation de la Vierge de Pitié qui oppose la commune à l'association « Les Amis de Tourmentier les Essarts » et M Patrick LESEURRE,

■ la demande de subvention auprès de la région Rhône-Alpes pour restaurer cette œuvre du 16ème siècle représentant une vierge de Pitié,

■ les demandes de subvention pour les voyages scolaires à l'étranger : 7 dossiers ont été déposés, chaque famille recevra 45 €,

■ les rapports eau et assainissement 2016 : pour un m3 l'assainissement coûtera 1,490 € et l'eau 1, 702 €.

Le conseil autorise M. le maire à rembourser au Crédit Foncier notre prêt de 867 630 € et à souscrire un nouvel emprunt aux conditions plus avantageuses, pour le 2ème prêt souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation, rien n'est vraiment décidé car les conditions proposées sont moins avantageuses.

Le conseil donne un avis défavorable au projet du nouvel EPCI proposé par M. le préfet, ainsi qu'à la dissolution du syndicat des Loyes.

Le conseil donne son accord pour :

■ une demande de subvention auprès du conseil régional Rhône-Alpes pour financer des travaux sylvicoles dans notre forêt (30% de subvention sur un montant de 14 500 €),

■ des demandes de subvention auprès du ministère de l'environnement pour des travaux d'entretien dans le cadre de l'opération Natura 2000 (subvention de 2 880 € pour un montant de 3 600 € et pour remplacer le panneau du site de Serpolière (subvention 4800 € pour un montant de 6 000 €),

■ une demande de subvention à La Poste pour la création d'une agence postale en mairie (des travaux sont nécessaires, montant 15 000 €), une voix contre.

Le conseil accepte :

■ notre adhésion à la fédération des AFP de Savoie pour 50 €,

■ le remboursement des frais de déplacement au congrès des maires à Mme Evelyne LESIEUR (151,16 €),

■ la demande d'acquisition « biens sans maître » des parcelles nécessaires aux travaux pour sécuriser l'ARC, celles-ci appartenant à M. ROCHETTI décédé en 1964. Dans un 1er temps elles vont devenir propriété de la commune pour ensuite être revendues à la CCCM qui va faire les travaux,

■ la proposition de faire des coupes de bois sur les parcelles 7/8/33 de notre forêt en 2017, le bois sera ensuite descendu au parc à bois à Saint-Martin-la-Porte,

■ la création de 9 postes d'agents techniques à temps complet indice 340 pour embaucher les jeunes qui en ont fait la demande, pour l'été,

■ la vente de la parcelle 1537 de 16 m2 pour la somme de 6 060 € à M Patrick COLLOMBET,

■ la vente des parcelles n°3289 section G de 248m2 et n°939 section G de 15 m2 au prix de 10 € le m2 à M. Pierre BELLET (une voix contre),

■ la signature de la convention entre le conseil départemental et la commune au sujet de la route départementale RD79, celle-ci étant désormais en agglomération,

■ la demande de subvention pour la réalisation du document unique, celui-ci étant devenu obligatoire pour les collectivités.

**Le 1er août 2016**

Le conseil (moins 3 voix) vote la renégociation d'un prêt de 1,5M d'€ auprès de la caisse des dépôts et consignation : le prêt est prolongé de 2 ans à un taux de 1,5% + taux du livret A, cela nous ferait gagner 70 000 €.

Le conseil approuve à l'unanimité :

l'autorisation donnée à M. le maire pour formaliser l'offre auprès de maître Blanchard pour acquérir 3 parcelles ayant appartenu à M. DETRE, cela suite à une liquidation judiciaire.

Le conseil vote à la majorité (une abstention), la délibération de principe assurant à M. BENSAAADI la vente de parcelles jouxtant sa propriété rue du Bourg (160m2 pour 6 000 €).

Le conseil vote à l'unanimité :

■ la vente de l'école de Villardclément à M. Jean-Michel PEYNEAU pour un montant de 251 000 €,

■ la vente de parcelles à TELT pour un montant de 126 709 €,

■ l'étude du RTM pour un montant de 3 000 € : la commune l'a sollicité pour connaître les solutions techniques envisageables pour éviter les problèmes connus en avril 2016 à Montdenis suite au débordement de la Bièlère,

■ les modifications de postes suite à la modification des taux d'emploi liées à la mise en place des TAP, de plus un poste d'agent administratif à temps non complet de 12h sera créé pour l'agence postale,

■ l'attribution de 3 subventions de 45 € à des élèves ayant effectué des voyages scolaires à l'étranger.

**Le 27 septembre 2016**

Le conseil approuve :

■ l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 250 € à une famille en difficulté de la commune,

■ la dénomination de la rue du lotissement de la Maladière : ce sera rue de la Promenade,

■ l'adhésion de la commune à la PEFC : 445 € pour la période 2016-2020, c'est une certification de gestion durable des forêts publiques,

■ l'admission en non-valeur de factures d'eau impayées pour les années 2009/2014, il y en a pour 1 671,62 €,

■ l'attribution d'une subvention de 45 € pour voyages scolaires à l'étranger.

Le conseil autorise :

■ M. le maire à signer la convention pour intégrer le groupement de commandes pour l'instant constitué de Saint-Jean -de-Maurienne, la CCCM et notre commune, ceci pour avoir de meilleurs prix pour nos travaux de voirie, réseaux et bâtiments,

■ M. le maire à déposer l'ensemble des pièces, à valider le calcul déterminant le prix des terrains (90 € le m2), à vendre les 11 lots et à signer tous les documents afférents à la vente des lots du lotissement de la Maladière,

■ M. le maire à faire l'intégration de parcelles non cadastrées dans le domaine privé et inversement faire passer une parcelle du domaine privé dans le domaine public de la commune, ceci doit être régularisé avant la vente des lots.

■ M. le maire à signer la convention avec la CCCM pour l'utilisation de parcelles pour les travaux dans l'ARC : ancienne décharge Péchiney et ancienne carrière Flammier. Le conseil souhaite qu'une étude d'impact avec évaluation des risques pour la santé des ouvriers soit faite avant l'installation de la base de vie sur le crassier,

■ M. le maire à signer un accord de principe avec la société DJTP pour l'achat d'un lot sur la ZAC sous forme de crédit-bail.

# Conseil Municipal - CCAS

Décisions prises par le conseil municipal au 2ème semestre 2016

Le conseil, à la majorité, ne souhaite pas délibérer pour accepter le nouveau classement sonore des infrastructures routières sur la commune, (celui-ci, de toute façon sera réputé favorable sans réponse d'ici 3 mois), et fait remarquer que nous sommes en zone de montagne et que le bruit monte.

## Le 23 novembre 2016

### Le conseil approuve :

- le compte-rendu du conseil du 27 septembre 2016,
- la convention relative aux nouvelles voiries au lieu-dit « les Fontagneux » : Cette convention lie la commune, la STRF et TELT suite aux travaux qui ont été réalisés à cet endroit,
- la modification des statuts de la communauté de communes Cœur de Maurienne et ce avant la fusion avec la communauté de l'Arvan au 1er janvier 2017 et valide l'accord local portant le nombre de conseillers communautaires de la future 3CMA à 43,
- la décision modificative liée à la renégociation des emprunts,
- la création d'un emploi saisonnier du 25/11/2016 au 30/04/2017 rémunéré sur la base d'un adjoint technique 2ème classe,

- (moins une voix) l'augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement proposée par M le maire afin de se rapprocher de la moyenne départementale : 10 centimes d'euros par m3 pour l'eau et la même chose pour l'assainissement et une augmentation de la location des compteurs,
- le versement d'une subvention de 21 000 € au CCAS,

### Le conseil autorise M. le maire :

- à signer le contrat groupe proposé par le centre de gestion de la fonction publique de la Savoie (celui-ci assure une meilleure prise en charge des remboursements pour un moindre coût) , ce contrat groupe est attribué au groupement SOFAXIS-CNP pour une durée de 4 ans,
- à signer le contrat de partenariat avec la DGFIP dans le cadre de notre démarche d'optimisation fiscale,
- à vendre la parcelle de 3252m2 cadastrée n°2616 section C au lieu-dit « Pré de Pâques » à la société DJPT (on avait envisagé une location vente, mais cela n'est pas possible pour une collectivité) pour un montant de 73 403,50 €,
- à faire une demande de subvention pour l'entretien des sentiers d'accès aux stations de chardons bleus dans le cadre de l'opération Natura 2000, les travaux

seront réalisés par l'ONF pour un montant de 3 600,00 € (subvention de 80%),

- à demander une subvention à la région et au district de Savoie de foot pour l'installation d'un mini stade dédié uniquement au foot,
- à signer la convention avec la fédération des œuvres laïques pour la mise en œuvre de l'opération « lire et faire lire » et régler une cotisation de 140,00 €,
- M. le maire à établir un titre sur la même base que les années précédentes pour l'occupation du domaine public par France Télécom,
- M. le maire à verser les subventions de 45,00 € à des enfants partis en voyage scolaire à l'étranger.

### Le conseil accepte :

- la création d'une base de vie sur l'ancienne décharge Péchiney la durée du chantier de réfection des berges de l'Arc,
- d'acquérir une parcelle de 40m2 pour un montant de 24,00 € à Villarclément pour continuer à régulariser l'occupation de terrains pour la création du merlon.

Le conseil décide de soutenir la démarche TEPOS (territoire à énergie positive) engagée par le Syndicat du Pays de Maurienne, celui-ci s'engageant à diminuer de 50% sa consommation d'énergie d'ici 2050.

## CCAS

Comme chaque année, le repas des aînés s'est déroulé dans la bonne humeur avec nos musiciens Emmanuel PETOUD et Jean-Michel CHAMBEROD d'Alp'Accordéon-Légende, nous avons apprécié le menu préparé par M. WAFFLART, traiteur à La Chambre.

Je tiens à remercier les fidèles bénévoles qui ont assuré la distribution des colis de Noël, offerts par le CCAS, à ces mêmes « aînés » (si vous avez plus de 70 ans et que vous n'êtes pas sur les listes électorales, venez vous inscrire en mairie).

Corinne COLLOMBET, adjointe au CCAS.



# Les travaux



## Rue de la Rochelle

La première partie des travaux de la rue de la Rochelle est terminée. Ils ont été réalisés par les Services Techniques de la commune. Ces travaux ont duré plus longtemps que prévu mais des missions prioritaires et urgentes ont perturbé le chantier tout au long de cette année 2016. (Fuite d'eau, égouts bouchés, travaux aux écoles, aides aux associations, ...).

La seconde partie des travaux (rue Capitaine Bullard et diverses petites ruelles) vont reprendre dès que les jours seront plus cléments.

Ensuite les réseaux secs (France Télécom et SOREA) seront mis en souterrain et les poteaux béton seront déposés.

La disparition des réseaux aériens permettra de mettre en valeur la tour qui est l'un des symboles de notre commune.



**Saint-Julien-Montdenis**  
Maurienne - Savoie



## Club House

Le bâtiment du club House est maintenant terminé. Tous les réseaux ont été raccordés et les panneaux photovoltaïques sont opérationnels.

Pour rappel, les travaux de fondation et les raccordements des réseaux secs et humides ont été réalisés par les services techniques ; le bâtiment a été réalisé par une entreprise mandatée par SUNALP, filiale de SOREA.



Reste à la charge de l'association l'aménagement intérieur qui grâce à la subvention octroyée par le conseil général permettra d'avoir un lieu pratique, fonctionnel et agréable.



# Skate Park - Véhicules Electriques

## Un nouveau Spine au skate park !



Le skate park de l'espace Croix des Têtes est devenu un lieu de prédilection des jeunes de notre commune et des environs. Ces derniers demandaient depuis longtemps quelques équipements supplémentaires dont ce « Spine ». Nous sommes heureux d'avoir enfin pu répondre à cette demande. Merci à nos jeunes pour leur compréhension, leur patience et .... leurs remerciements chaleureux à la commune !

## La flotte électrique communale

Les pics de pollution que nous avons connus en décembre 2016 montrent à quel point notre environnement et notre santé sont sensibles aux particules rejetées dans l'atmosphère et à quel point la transition énergétique est un enjeu majeur. En s'équipant de véhicules électriques en remplacement de ses véhicules diesel, notre commune participe modestement mais sûrement à une amélioration de notre environnement.



## Ils sont nés en 2016

- ♁ Le 13 janvier, Timélia Odile MADOE
- ♁ Le 4 avril, Delphin Yves Edouard BARD-GALLIOZ
- ♁ Le 5 avril, Gabriel Albert Antoine CORDEIRO ISMONVILLE
- ♁ Le 15 avril, Théo Michel George Roger Edouard LEMAY(1)
- ♁ Le 21 juin, Jules André Guy MILLE(2)
- ♁ Le 15 juillet, Ethan, Bernard, Jean-Claude BRENNER(3)
- ♁ Le 29 septembre, Maël RONCI(4)
- ♁ Le 27 novembre, Kenan GRESSIER



## Ils se sont dits oui en 2016

-  Le 11 juin, Madame Odile Marie MOUCHET et Monsieur Denis FADY Hameau de Montdenis
-  Le 9 juillet, Madame Laurence CHASSAGNE et Monsieur Patrick MAGNIN - 549, route de Serpolière (1)
-  Le 20 août, Madame Élise Martine CLERGÉ et Monsieur Anthony GEORGES - 10, rue Lavoisier 71100 Chalon sur Saône
-  Le 3 septembre, Madame Céline LEPRON et Monsieur Vincent Paul Henri ROCHE - 95, rue du Gognard - 26750 Châtillon St Jean (2)
-  Le 10 septembre, Madame Fabiola Mary-Jane DUCRUET et Monsieur Ludovic Guy Claude LAMBERT - 776, la Riondaz (3)
-  Le 10 décembre, Madame Elena SPIRINA et Monsieur Pierre Yannick BOZONNET (4)



## Décès et sépultures 2016

Le 12 janvier BORJON Paulette née Dompnier, 81 ans

Le 3 février BORJON Jeannette née Buffard, 94 ans

Le 9 février DE BERNARDO Maddalena née Pacchiotti, 83 ans

Le 29 février VERNEY Daniel, 84 ans

Le 29 février COUTAZ Joséphine née Bochet, 105 ans

Le 2 mars GOURMAUD Christian, 68 ans

Le 17 mars GUINEBRETIERE Didier Georges, 44 ans

Le 18 mars FALCOZ Jean-Marc, 55 ans

Le 9 avril POLAUD Marie-Thérèse née Helou, 78 ans

Le 25 mai AMEVET Daniel, 72 ans

Le 1 juin JOBERT Armand, 87 ans

Le 20 juin BORJON Claudia née Place, 95 ans

Le 11 août DONAHUE Katherine, 35 ans

Le 25 août GIRARD Emeric, 31 ans

Le 25 août GIRARD Léo, 70 ans

Le 29 août FEAZ Régine née Buffard, 90 ans

Le 10 novembre MAC VANE Tatiana, 20 ans

Le 27 novembre VONO Elisabetta née Lanzalotto, 94 ans

Le 15 décembre JACQUEMMOZ Lina Pierette née Pecchio, 93 ans

# La Poste - Il était une fois un nom

## L'Agence Postale Communale

**D**epuis mi-octobre, une Agence Postale Communale s'est installée dans le hall de la mairie suite à la fermeture du bureau de poste.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :  
**Lundi, Mercredi, Vendredi : 17h00-19h00**  
**Mardi, Jeudi : 10h30-12h30**  
**Samedi : 10h00-12h00**

Sur place, vous pourrez effectuer toutes vos opérations postales habituelles (retrait de recommandé ou de colis, envoi de lettre ou de colis au niveau national ou international, achat de timbre...)

Du côté bancaire seuls les versements et les retraits de 350 € maxi sur livret A ou CCP sont autorisés. Pour toutes opérations bancaires **pensez à vous munir d'une pièce d'identité et des justificatifs du compte.**



Pour tous renseignements : 04-79-59-59-29

## Il était une fois le nom ...

**T**oute personne possède un **nom de naissance** ou **nom légal** : c'est le nom officiel. Il est donné à la naissance et figure sur les actes d'état civil. Il ne changera jamais sauf si la personne demande la modification en justice pour des motifs autorisés par la loi.

### Jusque-là c'est assez simple !

Où cela se complique, c'est que toute personne peut utiliser un **nom d'usage** dans sa vie quotidienne autre que son nom légal, ce nom est facultatif.

Ce nom d'usage ne remplace en aucun cas le nom légal et son choix n'est jamais définitif.

Chaque époux acquiert par le mariage un droit d'usage du nom de son conjoint soit en l'ajoutant soit en le substituant au sien : **Pierre DURAND** peut choisir d'utiliser le nom de son épouse et de s'appeler **Pierre DURAND DUPONT** ou **Pierre DUPONT** ou encore **Pierre DUPONT DURAND**.

En conséquence l'expression « nom de jeune fille » devient désuète alors même qu'elle n'a jamais existé en droit.

On vous avait dit que cela se compliquait.

De même toute personne peut choisir comme nom d'usage un double nom composé de son propre nom légal et du nom du parent qui ne lui a pas transmis son nom à la naissance : **Pierre DURAND** avant son mariage pouvait choisir comme nom d'usage **Pierre DURAND MARTIN** (nom légal de sa mère) ou encore **Pierre MARTIN DURAND**.

Voilà pour la petite histoire du nom et pour ceux qui veulent approfondir le sujet voici quelques références :

- loi du 6 fructidor an II article 1er
- code civil articles 264 et de 299 à 304
- réponse ministérielle du 15/11/2012
- service-public.fr : déclaration de changement de nom d'usage

La mairie

# ADMR - Tirelire des Ecoles

## ADMR

L'année 2016, pour notre association, fût une année plus calme que 2015 où nous avons fêté les 50 ans de notre association en même temps que les 70 ans de notre mouvement.

Lorsque l'on dit «calme»; ce n'est pas de rien faire, mais de pouvoir se consacrer plus profondément aux tracas que rencontre toute association employant du personnel.

Depuis les simples contrôles URSAFF en passant par la recherche de nouveaux salariés, savoir s'adapter aux contraintes budgétaires et législatives, tout en essayant de garder le cap de la professionnalisation et l'affirmation de nos valeurs au service des bénéficiaires.

Mais chaque jour, nous devons être vigilant, et surtout avec les bouleversements qui prendront acte au 01 janvier 2017, à savoir le regroupement des communautés de communes. Chaque membre bénévole de notre association a pleinement conscience de ce grand chambardement et face à la responsabilité qui lui incombe en matière d'équilibre entre qualité de service et contrainte budgétaire, dans le plus grand respect des personnes et des salariées, il est plus que jamais sur le qui vive.

En tant que Président je suis fier de toute cette équipe qui œuvre chaque jour pour affirmer plus que jamais les valeurs qui nous unissent et qui font que nous sommes un réseau d'hommes et de femmes au service des autres. C'est cela le sens d'être bénévoles et salariés à l'ADMR.

Si notre qualité de services est reconnue par les bénéficiaires, certes il y a des exceptions, notre qualité d'employeur est reconnue par les instances qui nous contrôlent, ne doutons pas face aux épreuves, aux parts d'ombre de la période actuelle.

Depuis 50 ans, nous nous sommes adaptés, nous avons progressé, nous devons encore, pour pérenniser nos emplois, continuer, nous essayerons d'être à la hauteur de cet enjeu.

Un grand merci aux élus qui nous accompagnent depuis fort longtemps, aux habitants de nos communes pour l'accueil que nous recevons lors de notre vente de calendriers.

Et si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre dans notre aventure au service aux autres.

**Bonne et heureuse année 2017 à tous.**

## La Tirelire des Ecoles



L'Association La Tirelire des Ecoles renforcée par de nouveaux membres et une nouvelle présidente remettent en œuvre des projets pour subvenir aux besoins culturels et pédagogiques des écoles maternelles et primaires de Saint-Julien-Montdenis.

La présidente : Jennifer SALVADOR - 06 87 87 54 40.

A vos agendas, **le carnaval**, temps fort de l'Association  
aura lieu **le samedi 01 Avril 2017**

# La Bibliothèque

## La Bibliothèque

### ● Premières Pages

Cette année, une heure de conte pour les tout-petits, leurs parents mais aussi pour les plus grands s'est déroulée en ouverture du Pataquès concert fin septembre. Une assemblée d'une quarantaine de personnes a voyagé à travers la jungle pour accompagner Cui-cui une petite étoile de mer.

### ● Le mois du film documentaire

Durant le mois de novembre, la bibliothèque a pu offrir à ses lecteurs et aux habitants de la commune quatre projections gratuites de films documentaires, toutes en partenariat avec le ciné-club Les Safraniers. La programmation des films s'articulait cette année autour des arts du spectacle et c'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli la réalisatrice Barbara Vey pour la projection de son documentaire « Titubanda ». Nous avons ainsi suivi pendant une heure une fanfare dans les rues de Rome.

### ● Les concours pour les jeunes :

Cette année, deux concours sont proposés en partenariat avec les établissements scolaires de la communauté de communes : Alter-Ado et Le prix des Incorruptibles.

**Alter-Ado** s'adresse aux collégiens des classes de 5ème, 4ème et 3ème. Six ouvrages sont proposés à la lecture. Point d'orgue de ce concours : le forum Alter-Ado en Avril à Aix-Les-Bains.

**Le prix des Incorruptibles** s'adresse aux enfants de maternelle, de primaire et aux 6ème. Les votes auront lieu en mai.

N'hésitez pas à venir emprunter ces livres.

### ATTENTION ! CHANGEMENT D'HORAIRES !

Depuis le mercredi 4 Janvier les horaires de la bibliothèque sont les suivants :

**LUNDI : 17h-19h**  
**MERCREDI : 9H30-11H30**  
**JEUDI : 17H-19H**

### A VOIR, À LIRE, À ENTENDRE EN 2017

● des lectures publiques, des expositions, des projections de films .... Pour avoir le programme détaillé consultez la page dédiée à la bibliothèque sur le site internet de la commune.

### ● Infos pratiques

#### Entrée libre et Gratuite

#### ● Prêt :

- 4 livres et 3 revues
- Durée : 3 semaines

#### ● Adhésion

- Gratuit jusqu'à 18 ans
- Adulte et famille : 10 € par an



# Les Associations

## Echo Ardoisier

**A**près une pause estivale, bien méritée, l'Écho Ardoisier a repris ses activités et a participé à la fête patronale, en défilant du local des pompiers à l'espace de la Croix des Têtes, puis en présentant un stand de découverte des instruments de musique, agrémenté d'une pêche à la ligne pour les enfants.

Ensuite, les répétitions hebdomadaires ont repris. A la même fréquence, le Conseil d'Administration s'est réuni pour préparer les différents projets de cet automne.

**Le 22 octobre**, plus de 300 repas ont été servis au dîner dansant italien. Un grand merci à nos amis italiens qui ont œuvré en cuisine, à Roberto et son orchestre, I Melodien. Merci aux choristes et aux sociétaires qui ont permis que cette soirée soit une réussite.

**Le 6 novembre**, ce sont plus de 600 personnes qui étaient présentes à notre traditionnel loto.

**Le 11 novembre**, l'Écho Ardoisier était présent pour la cérémonie.

**Le 13 novembre**, les musiciens ont arpenté les quartiers de Saint-Julien -Montdenis, du Bochet et de Montricher pour la vente des calendriers. Merci pour l'accueil de la population.

**Le 19 novembre**, nous avons célébré la Sainte Cécile. Les musiciens, par un dépôt de gerbe au cimetière, ont commémoré les musiciens disparus, avant d'animer la messe. Puis, quatre musiciens ont été médaillés pour leur fidélité au service de la musique : Raphaël GOLOSETTI 30 ans, Serge BUFFARD 40 ans, Eric BREUILLOT 40 ans, André JACQUEMMOZ médaillé pour 65 ans d'âge et 50 ans de service.

C'est dans la convivialité que se terminait cette journée.

**Le 27 novembre**, nous avons accueilli Sébastien Pigeron, soliste tubiste, pour une répétition en vue du concert de Noël, qui s'est déroulé le **dimanche 18 décembre** et qui a permis au public de découvrir un programme varié et de grande qualité.

Enfin pour recommencer une nouvelle année en musique, l'assemblée générale de l'Echo Ardoisier aura lieu **le 21 janvier 2017** à la salle de musique.



# Les Associations

## Club du Jeudi

Ces quelques lignes pour vous présenter notre programme depuis la rentrée de septembre, après deux mois de vacances. En tant que présidente je lance de nouveau un appel à qui voudra venir nous rejoindre au lieu de rester seule chez elle. En septembre nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle adhérente, alors faites comme cette personne et venez avec nous !

**1er septembre** : reprise du club

**Octobre** : repas spaghetti à la salle Joseph Châtel

**Novembre** : loto

**Décembre** : repas de Noël avec traiteur

**Janvier** : tirage des rois

**Janvier** : thé dansant



Toutes les personnes qui liront notre programme verront que l'on ne s'ennuie pas au Club du jeudi. A bientôt, nous espérons.

La présidente, Mme Danielle Dalla Costa  
et les adhérents



## Don du sang

L'association pour le don de sang bénévole a tenu son assemblée générale, en présence de M. le Maire, de Marcel Viard, adjoint, du docteur Chastel, représentant le centre de transfusion de Chambéry, de Marc Malinjou, vice-président de l'Union départementale des donneurs de sang de la Savoie, ainsi que les présidents des amicales de St-Jean, Modane et Aiguebelle.

Le bilan moral et financier a été accepté à l'unanimité.

Un débat s'est engagé ensuite concernant les questions posées au médecin.

Concernant les collectes de cette année 2016, nous avons enregistré 7 dons de plus qu'en 2015.

**184 personnes se sont présentées, 175 ont été prélevées.**

11 nouveaux donneurs se sont dévoués.

Ces résultats sont encourageants pour l'association voyant que les donneurs sont toujours aussi généreux pour une bonne cause : **Sauver des vies.**

Une remise de diplômes a terminé cette réunion, suivie du pot de l'amitié.

Un grand merci à tous et félicitations aux récipiendaires.

Pour 10 Dons : M Patrice ARNAUD , Mme Ondine BOIS

Pour 25 Dons : M Marcel FEAZ , M Germain PASQUIER

Pour 45 Dons : Mme Josiane CHOMAZ, Mme Chantal PASQUIER

### Collectes 2017

Mercredi 22 Mars - Mercredi 24 Mai - Mardi 5 Octobre

Toutes de 16h00 à 19h00

# Les Associations

## Pataquès concerts 3

**S**amedi 24 septembre 2016 s'est déroulée la troisième édition des Pataquès concerts. D'année en année le public, familial et hétéroclite, prend ses repères dans ce rassemblement musical et festif.

Dans l'après-midi, les enfants ont pu découvrir des contes proposés par la bibliothèque de Saint-Julien-Montdenis et profiter de l'importante offre de jeux mis à disposition par l'ACA de Saint-Jean-de-Maurienne.

Puis, les jongleries culinaires de Tabersnack ont unanimement conquis petits et grands.

En soirée, les concerts se sont succédés, mettant notamment à l'honneur des artistes mauriennais : 2 STYLE et SKIZOFRED.

Grâce à la participation de l'Echo Ardoisier, même le temps du repas fut musical !

Le Pataquès remercie la commune de Saint-Julien-Montdenis ainsi que les nombreux bénévoles ayant permis la réussite de cette manifestation. Notons aussi que les Pataquès Concerts sont partiellement subventionnés par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

### *Que se passe-t-il au Pataquès le reste de l'année ?*

Nous organisons différents événements culturels (concerts, théâtre, expositions, cirque...) dans différents lieux de la vallée.

Toutes les informations sont disponibles aux adresses ci-dessous :

[www.le-pataques.com](http://www.le-pataques.com)

[www.facebook.com/lepataques.maurienne](https://www.facebook.com/lepataques.maurienne)

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe du Pataquès ou faire des propositions d'événements, n'hésitez pas à nous contacter :

[lepataques73@gmail.com](mailto:lepataques73@gmail.com)



# Les Associations

## Saint Julien Evènement

**T**out au long de l'année 2016 l'association "Saint Julien Evènement" vous a proposé des animations diverses et variées, pour petits et grands.

★ Samedi 9 avril, le **concert du groupe Fils and Tov** a été l'occasion de découvrir Rémi et Valentin, jeunes talents Mauriennais.



★ Samedi 23 avril, 80 personnes ont découvert avec plaisir le film **Eqalusaq**, proposant une immersion vivifiante en Alaska pour des rencontres humaines et animales impressionnantes et surprenantes. (Partenariat avec la commission culture et communication)

★ Petits et grands sont venus se dégourdir les jambes tout en s'amusant à la **Zumba-party** organisée samedi 30 avril.



★ **Concert de la fête des mères** par les élèves de l'école de musique, dirigés par Aude Féaz, en l'honneur des mamans samedi 28 mai.

★ Soirée pour les fans de foot dimanche 10 juillet, avec la **retransmission de la finale de l'euro 2016** France-Portugal.

★ Une toute nouvelle édition de la **Fête patronale** s'est déroulée samedi 2 septembre. Sous un soleil radieux, quelques associations de la commune ont proposé de belles animations, lesquelles ont été suivies d'une paëlla géante, du traditionnel feu d'artifice et du bal, tenu cette année par l'amicale laïque.



★ Quelques 200 habitants de la commune et des alentours ont pu se retrouver le temps d'une soirée déguisée pour fêter **Halloween** lundi 31 octobre.

★ Le **trail de la Croix des Têtes** organisé le dimanche 20 novembre a remporté un franc succès, notamment grâce à ses deux nouveaux parcours de 11 et 19 kms.

★ Musique, couleurs, contes et chansons ont révélé leurs pouvoirs magiques dans la pièce de **théâtre/musique**

« **Oh non...encore une sorcière !** » (partenariat avec la commission culture et communication et l'Espace Malraux)

***Nous vous souhaitons à toutes et tous une très belle année 2017 !***

# Les Associations

## LES SORTIES DE SKI DU SAMEDI APRÈS-MIDI

Comme chaque année, l'AMICALE LAÏQUE de Saint-Julien-Montdenis vous propose des sorties de ski, le samedi après-midi, sur les pistes de la station des Karellis, du 14 janvier au 1er avril 2017.

Ces sorties de ski se font dans un climat convivial, vos enfants et vous-mêmes pouvez évoluer par petits groupes, suivant votre niveau. L'encadrement des enfants est assuré par des adultes bénévoles (le plus souvent des parents). Vous êtes les bienvenus pour renforcer les équipes...



**AMICALE LAÏQUE**  
St Julien-Montdenis

### ***Nous vous proposons pour l'hiver prochain :***

- \* Ski encadré pour les jeunes, de 5 à 18 ans (notions de ski demandé).
- \* Possibilité de ski libre avec autorisation des parents.
- \* Pour les débutants non autonomes : présence d'un adulte responsable obligatoire.
- \* Groupe découverte pour les adultes débutants, à partir de 18 ans (de 18 à 107 ans).
- \* Cours de ski, avec un moniteur ESF, pour les enfants (1 fois par mois).
- \* Possibilité de faire des groupes ski de fond et raquettes.
- \* Navette autocar, pour ceux qui souhaitent profiter différemment de la station.
- \* Prix intéressant !!! Forfait à 7 €.
- \* Boissons chaudes et goûter offerts après le ski.
- \* **Passage des étoiles, flèches et chamois : 1er avril 2017, suivi d'un repas de fin de saison. Ces manifestations sont ouvertes aux anciens membres, dont la présence sera appréciée.**

Tarifs adhésion pour les habitants des communes de Saint-Julien-Montdenis et de Montricher-Albanne :

\* **Individuel : 16 €**

\* **Famille : 26 €**

L'Amicale Laïque participe également à l'animation de la commune, quelques dates à retenir :

- \* Chasse aux œufs : lundi de Pâques 17 avril 2017.
- \* Randonnées pédestres à la journée : une sortie par mois, de juin à septembre 2017.
- \* Pique-nique annuel : printemps 2017 (date non encore déterminée).
- \* Vide grenier : octobre 2017 (date à déterminer).

### **Contact :**

Jean-Marc HERMES  
33, rue de la Croix Blanche  
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS  
Tél. : 06 30 70 03 76 -  
@ : [contact@amicale-laique.net](mailto:contact@amicale-laique.net)  
Site Internet : [www.amicale-laique.net](http://www.amicale-laique.net)

### **Adresse postale**

MAIRIE  
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS



# Les Associations

## Football club

**E**n juin 2016 le FC Saint-Julien-Montdenis accueillait pour la première fois l'assemblée générale du District de Savoie. Une assemblée qui s'est passée dans une bonne ambiance avec la retransmission en fin d'après-midi du match de l'équipe de France.

Le club a terminé lors de la saison 2015-2016, 2ème au classement du carton bleu, qui évalue la convivialité du Club lors de l'accueil des équipes adverses et 2ème au classement du fair-play, classement qui tient compte du nombre de cartons jaunes et cartons rouges reçus lors des rencontres.

Lors de cette assemblée générale, deux de nos bénévoles se sont vus remettre des médailles du District pour leur engagement au niveau du club : une décernée à Monique Thomasset et l'autre à Sandie Rosset.



Après plusieurs années de service au niveau du club, nous avons connu cette année le départ de l'entraîneur Cédric FACCIO, à qui nous adressons une bonne continuation au sein de son nouveau club. Ce dernier a été remplacé par M. BOUASSAM Abdenbi qui arrive du CAM Foot et à qui nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite.

A ce jour le Club de Saint-Julien-Montdenis a engagé deux équipes qui évoluent chacune en

2ème et 3ème division du championnat. Nous comptons actuellement 54 licenciés, 2 arbitres qui représentent notre commune lors des rencontres de championnat.

Nous avons par manque d'effectifs, dirigé les enfants de l'école de foot, dans l'entente Villargondran, Saint-Michel, Modane. Nous remercions l'ensemble des clubs qui ont joué le jeu afin que chaque enfant puisse vivre sa passion.

Le club remercie l'ensemble des habitants de la commune qui participe à notre financement lors des ventes, des rencontres.

Le club travaille actuellement sur l'organisation d'un Festy Foot qui aura lieu en juin 2017. Nous espérons tous vous rencontrer lors de cette journée. En attendant, l'ensemble des bénévoles du Club, les joueurs ainsi que les dirigeants et le président, vous souhaitent à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2017.



# Les Associations

## La Marelle sans frontière

**R**etour du village de Tansablogo (Burkina Faso) en décembre 2016 : des bénévoles de l'association sont allés à la rencontre des villageois et des enfants parrainés. Ils ont eu un temps de partage autour de l'arbre de la solidarité planté en 2012 dans la cour de l'école, comme au groupe scolaire de Saint-Julien-Montdenis.

Les filleuls étaient tous au rendez-vous et ils ont échangé sur leur avenir avec les lycéens et les 3ème, fait connaissance avec les plus jeunes.

Le village leur a fait part de leur souhait de construire un centre de santé et les sollicite pour les aider. Cette possibilité sera étudiée lors de notre assemblée générale en janvier.

Message reçu à leur retour pour les adhérents de l'association La Marelle Sans Frontière : "Les enseignants, le comité du village et toute la population vous saluent, vous remercient grandement et travaillent pour une bonne coopération d'amitié, de fraternité et de partage".



## Un semestre synonyme de cinéma



**D**e nombreux partenariats avec des associations se sont noués au cours de ce deuxième semestre. Nous avons ainsi pu projeter un documentaire lors de la semaine de l'économie solidaire et sociale grâce à "La marelle sans frontière".

Quatre projections de films documentaires autour de la musique et de la danse nous ont réunis courant novembre et nous avons pu rencontrer la réalisatrice de l'un d'entre eux. Tous nos remerciements à la chorale de l'Echo ardoisier qui a assuré la première partie de cette projection exceptionnelle.

Trois projections de films ont eu lieu pour les écoles de la commune.

En décembre, c'est une participation à un événement national : « Le jour le plus court » qui nous a rassemblés. Pour l'année à venir, nous pérennisons les partenariats actuels et en mettrons d'autres en place pour vous offrir des projections mémorables.

Venez donc nous retrouver le premier mardi de chaque mois dès 20h00 !

Salle de la Croix des Têtes, espace diamant

Pour connaître le programme n'hésitez pas à nous contacter,

Ouverture de la salle : 19h45 - Présentation du film: 20h00 - Projection du film en DVD sur grand écran

Contact : Mme LAPOSTOLLE : 04-79-56-77-07

## Défense des riverains contre les nuisances du LTF (Lyon-Turin Ferroviaire) Saint-Julien-Montdenis

**N**otre association est maintenant reconnue auprès des représentants de l'Etat, des dirigeants du TELT et des élus.

Notre premier objectif était de nous faire connaître, notre but actuel est de faire reconnaître notre implication et le travail accompli.

Notre association se réunit régulièrement. Vous êtes cordialement invités à venir nous rejoindre.

Notre commune est impactée par trois zones

- ❖ La première, celle de Babylone : terminée
- ❖ La deuxième, l'Illaz : en exploitation
- ❖ La troisième, celle du Plan d'Arc : opérationnelle

Vous avez pu constater que les bretelles sur la voie rapide permettent actuellement aux camions de rejoindre la zone de dépôt. Dans un proche avenir, l'aménagement de l'ancienne RN6 et la construction d'un pont enjambant le ruisseau le St Julien conduiront le futur trafic en zone de stockage. Une signalisation routière a été mise en place pour l'accès à l'usine FERROPEM, à Montricher Albanne et aux Karellis pour assurer la sécurité des usagers.

L'association est régulièrement invitée aux rencontres avec les responsables du chantier ce qui nous a permis d'être écoutés.

Le 3 novembre, nous avons adressé un courrier à Monsieur le Sous-Préfet concernant les nuisances sonores dues aux bruits engendrés par un engin de chantier situé au Plan d'Arc. Nous avons signalé le non-respect du code de la route par les chauffeurs des camions et l'inquiétude des riverains concernant la circulation empruntant le rond-point D1006.

Les camions du nouveau chantier de Villardclément devront emprunter ce même rond-point ce qui augmentera considérablement le trafic existant.

Nous sommes étonnés, lors de conversations, du manque de communication envers la population, notamment celle de Villardclément. Ce chantier donne l'impression d'avoir été soudainement mis en service alors qu'il est prévu depuis des années. Notre rôle associatif est de vous informer. Avec le début des travaux sur l'entrée du tunnel, il est certain que vous serez pénalisés pour très longtemps et nous le comprenons.

La création de notre association a pour but de défendre et d'informer les habitants de la commune. Ensemble nos voix seront mieux entendues.

**En ce début janvier, nous profitons de ce bulletin pour vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**

Le Président, Pierre MILLE

07 89 60 02 28

Associationlyonturin2014@hotmail.com

# Les Associations

## Association "NOTRE VILLAGE - ENSEMBLE POUR DEMAIN"

**E**n 2016 "Notre village ensemble pour demain" association apolitique d'opposition participe toujours à la vie communale. Depuis presque trois ans elle se tient informée de tous les sujets communaux grâce à ses trois élus siégeant au conseil et aux réunions du lundi. Au cours du conseil municipal du 23 novembre 2016, Monsieur le Maire, répondant à une question embarrassante, a jugé bon de préciser qu'il n'était pas obligé d'inviter l'opposition à ces réunions hebdomadaires. Nous l'entendons bien mais nous pensons qu'il serait inconcevable d'écarter le tiers de la population aux informations communales .

Avec la fusion au premier janvier 2017 des deux communautés de communes (Coeur de Maurienne et Arvan Villard), la représentativité de notre commune change. A ce jour 3.12.2016, jour de remise de ce texte, la proposition de la majorité serait d'éliminer le représentant de l'opposition. Nous déplorons cette décision .

En 2017, notre commune devrait financièrement être plus à l'aise par la vente des terrains du lotissement ainsi que des terrains du patrimoine au LTF . Aurons-nous maintenant les moyens d'améliorer notre espace urbain ?

*En cette nouvelle année, l'association "Notre village ensemble pour demain" envoie tous ses vœux aux habitants de Saint-Julien-Montdenis et vous souhaite une bonne et heureuse année 2017*

François ROVASIO  
Président de l'Association "Notre village - Ensemble pour demain"  
Tél. 06 85 10 52 15  
notrevillage@hotmail.com

## La FNATH

### Accidentés de la vie

Vous êtes : - Victime d'un accident de travail  
- Atteint d'une maladie professionnelle  
- Licencié pour inaptitude  
- Vous rencontrez des difficultés dans votre emploi actuel  
- Vous voulez savoir quels sont vos droits et vos recours

La FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés) vous accueille à Saint-Jean-de-Maurienne salle Louis Armand le 2ème vendredi de chaque mois de 9h à 11h.



Pour tous renseignements contacter Marc RAVIER au 04 79 59 61 56  
ou Raymond MAGNIN au 04 79 20 46 30

# Les Ecoles

## Quatre classes, un projet commun : peindre sur les murs de l'école

Dans le cadre de la rénovation des peintures entreprise par la municipalité, les élèves, aidés par l'artiste mauriennais David Tronel redonnent vie aux murs de l'école. Après avoir exploré le thème de la mer sous le grand préau, ils illustrent les contes et les fables dans les couloirs de l'étage. Ils laisseront ainsi une trace de leur passage dans l'établissement. Outre la découverte du travail d'un artiste, les enseignantes espèrent ainsi sensibiliser les élèves au respect du bien public.



**CMI - CM2**  
**Mme Patoux**



**CE2 - CMI**  
**Mme Bernard**



**CMI - CM2**  
**Mme Ambrosetto**

# Les Ecoles



CP - CEI  
Mme Reynaud



Petits - Moyens  
Mme Bernard



Moyens - Grands  
Mme Ronquette

## Les enfants de Saint-Julien-de-Maurienne et de Montdenis tués à la guerre 1914-1918 ou décédés de suite de guerre

1916

### Montdenis



- **BUTTARD** Pierre François, né le 24 février 1889, fils d'André et de Didier Agathe, **disparu le 23 juin** à Thiaumont (Meuse)
- **BUTTARD** Victor Emmanuel, né le 13 mars 1894, fils de défunt Pierre Joseph et Coutaz Joséphine, **disparu le 4 septembre** à Barleux (Somme)
- **COUZAZ** Germain, né le 25 décembre 1894, fils Charles et Coutaz Marie Rosine, **tué le 12 septembre** à Estrées (Somme)
- **BOIS** François Joseph, né le 23 février 1896, fils d'Antoine Chrysostome et Buttard Marie Véronique, **décédé le 16 septembre** à Etinchem (Somme), inhumé nécropole nationale « La Cote 80 » (n° 625), Etinchem
- **BUTTARD** Pierre Félicien, né le 27 juillet 1883, fils de Florentin et de Borjon Césarine Marie, **décédé le 26 décembre** à Belrupt (Meuse)

### Saint-Julien-de-Maurienne

- **ARNAUD** Camille Adolphe, né le 13 septembre 1892, fils d'Alexandre et Didier Marie Césarine, **disparu le 1 février** à Hartmannweillerkopf (Haut-Rhin)
- **VINIT** Michel Narcisse, né le 20 septembre 1892, fils de François et de Deléglise Marie, **tué le 18 mars** à Fort de Vaux (Meuse)
- **DUC** Joseph Alexandre, né le 1 février 1884, fils de Jean-Baptiste et Chatel Rose, **tué le 24 mai** à Fort de Vaux (Verdun Meuse)
- **GAY** Joseph Sixte Victor, né le 19 novembre 1881, fils de Célestin et d'Albanne Marie Rosalie, **décédé le 27 juillet** à Mesnil-la-Tour (Meurthe et Moselle), inhumé nécropole nationale à Choloy Menillot (Meurthe et Moselle) (tombe 1402)
- **RIONDET** Emile Félicien, né le 11 janvier 1886, fils de Paul Casimir et Duc Marie Vitaline, époux de Girard Marie Eulalie, 2 enfants, **tué le 3 août** à Tavanne devant Verdun (Meuse).
- **BERTHOLLET** Régis Marcel, né le 25 mai 1895, fils d'Ernest et de Verdet Marie Léontine, **décédé le 29 août** à Maurepas (Somme)
- **DIDIER** Claude, né le 13 mars 1879, fils de Julien et Féaz Albertine, **tué à l'ennemi le 4 septembre** à Belloy-en-Santerre (Somme). Inhumé nécropole nationale Lihons (tombe n° 2119)
- **BERNARD** Isidore Zéphirin, né le 23 mai 1888, fils de Pierre Laurent et de Place Marie Eusébie, **décédé le 31 novembre** à Saint Pierre Vast (Pas de Calais). Inhumé à Maurepas (Somme) nécropole nationale (tombe individuelle 8)
- **DAVID** Aimé François, né le 30 juillet 1877, fils de Pierre et Riondet Félicité, époux de Michel Geneviève, 2 enfants, **décédé le 3 novembre** à Bar-le-Duc (Meuse)
- **RAYMOND** Zéphirin Auguste, né le 27 avril 1891, fils de Joseph et Laurent Marie Zéphirine, **tué le 25 décembre** à Belrupt (Meuse). Inhumé nécropole nationale Douaumont (tombe 5299)

## La guerre et l'utilisation des chiens

En 1915, Alexandre Millerand, alors ministre de la guerre, décide la création du « Service des chiens de guerre ».

Dans l'armée française, tout comme le soldat, le chien de guerre possède un état civil, un livret militaire, une plaque d'identité et un équipement.

Les différentes affectations :

- \* des chiens de liaison ou chiens estafettes qui transmettent des messages,
- \* des chiens de trait qui tirent des canons, des charrettes de nourriture ou d'armement,
- \* des chiens sanitaires ou ambulanciers qui sont chargés de retrouver des blessés,
- \* des chiens de garde qui surveillent des zones militaires, escortent des éclaireurs lors de patrouilles.



# Nouvelles entreprises

## "SPORTEZ-VOUS BIEN MASSAGES" - Rachel Gully-Lhonoré

Praticienne en Massages Sportifs

J'occupe à domicile, dans tous les lieux dans lesquels mes clients sont hébergés, ou encore sur les lieux de compétitions ou d'activités. Je sillonne la Maurienne bien-sûr mais aussi d'autres lieux dans le cadre de suivi de sportifs sur plusieurs jours, lors de stages sportifs.

Les massages prodigués s'adressent principalement aux sportifs ainsi qu'aux professionnels de la montagne... mais pas que !

Il s'agit de massages de préparation et de récupération à l'effort. Leur spécificité est de s'intéresser aux couches profondes du muscle et viser non seulement un bien-être général mais aussi plus spécifiquement de jouer un rôle de prévention des blessures et d'aide à la récupération musculaire (drainage lymphatique, activation de la circulation sanguine, élimination des toxines,...)



Je travaille avec mes potions magiques (non dopantes!) réalisées sur mesure suivant les besoins et toujours à base d'huiles essentielles et d'huiles végétales.

**En savoir plus : Rachel Gully-Lhonoré - "Sportez-vous bien Massages"**

(+33)6.45.83.09.47 - Site: <http://sportez-vous-bien.webnode.fr/>

Mail : [sportezvousbienmassages@gmail.com](mailto:sportezvousbienmassages@gmail.com)

Suivez moi sur : <https://www.facebook.com/RachelGL73/>



## Boulangerie

Depuis la mi-décembre, le dépôt de pain « chez Amélie » est ravi de vous accueillir au 31, rue de la Croix Blanche à Saint-Julien-Montdenis

Le magasin est ouvert du mardi au dimanche de 6h30 à 12h30

Vous trouverez des pains variés, des viennoiseries, des gâteaux, sandwichs et vous pourrez déguster un café.



Dans quelques semaines une épicerie prendra forme afin de vous proposer d'autres services, nous vous tiendrons informés des nouveaux horaires.

**Pour vos réservations**

**vous pouvez appeler au 04 79 56 27 97**

## pour les 6-20 ans

AVEC LES CARTES "LES BONS PLANS" DE L'ESPACE JEUNES OU "CLES" DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### LES BONS PLANS

**LOCATION DE MATÉRIEL**  
PACK LOISIR AVEC CASQUE  
À PARTIR DE **11€**

**NAVETTES VACANCES**  
ESPACE JEUNES  
ALLER + RETOUR  
**2,60€**

**LIGNES RÉGULIÈRES**  
**-50%**

**SUR LES FORFAITS "JOURNÉE" selon l'âge et les stations à **-30%****

**-50%**

**INFOS et INSCRIPTIONS**  
**ESPACE JEUNES**  
04 79 59 94 95  
www.espacesjeunes-cccm.com

**SUR LES FORFAITS "JOURNÉE"**

**Hiver 2016-2017**  
Comment obtenir la carte "Les Bons Plans" ?

- Avoir entre 6 et 20 ans
- Habiter les communautés de communes "Cœur de Maurienne" ou "Arvan"
- Apporter 1 photo d'identité.

**LA NEIGE T'ATTEND ! Plus d'infos :**  
**ESPACE JEUNES**  
04 79 59 94 95  
www.espacejeunes-cccm.com

L'Espace Jeunes sera fermé du jeudi 22 décembre à 18:00 au mardi 3 janvier à 12:30

**FORFAITS JOURNÉE**

CARTE BONS PLANS  
**Du CP au CM2**

KARELLIS	9,80€
ALBIEZ	10,30€
TOUSSUIRE CORBIER	
ST JEAN D'ARVES	17,20€
ST SORLIN D'ARVES	
ST COLOMBAN DES VILLARDS	
SYBELLES	22,00€

"CLES" DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
**De la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>**

KARELLIS	13,40€
ALBIEZ	12,50€
TOUSSUIRE CORBIER	
ST JEAN D'ARVES	17,20€
ST SORLIN D'ARVES	
ST COLOMBAN DES VILLARDS	
SYBELLES	22,00€

CARTE BONS PLANS  
**De la 2<sup>ème</sup> à 20 ans inclus**

KARELLIS	15,50€
ALBIEZ	15,00€
TOUSSUIRE CORBIER	
ST JEAN D'ARVES	24,10€
ST SORLIN D'ARVES	
ST COLOMBAN DES VILLARDS	
SYBELLES	30,70€

**VACANCES D'HIVER NAVETTE DE L'ESPACE JEUNES**  
TARIF UNIQUE ALLER-RETOUR  
**2,60€**

NAVETTES ORGANISÉES PAR L'ESPACE JEUNES SELON UN PROGRAMME QUI SERA DIFFUSÉ EN MÊME TEMPS QUE LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS DES VACANCES D'HIVER. INSCRIPTION PRÉALABLE AU PLUS TARD LA VEILLE.

**LIGNES RÉGULIÈRES POUR LES STATIONS DU TERRITOIRE**  
**-50%**

TICKETS EN VENTE À L'ESPACE JEUNES  
2 JOURS AVANT LE JOUR J POUR LES KARELLIS  
LA VEILLE DU JOUR J AVANT 18:00 POUR LES AUTRES STATIONS

**LOCATION DE MATÉRIEL 11€\***  
PACK LOISIR AVEC CASQUE  
LISTE DES MAGASINS ACCEPTANT LES "BONS PLANS" DISPONIBLE AUPRÈS DE L'ESPACE JEUNES  
\* SAUF AUX KARELLIS : SKI + CASQUE = 12,70€ + 4€ SURF + CASQUE = 14,90€ + 4€

## Jardins Partagés

Les jardins familiaux (ou partagés), c'est un terrain choisi par la municipalité, découpé en plusieurs parcelles de différentes surfaces qui sont mises à disposition de volontaires passionnés par le travail de la terre et le jardinage amateur.

Ces volontaires se regroupent en association afin d'établir une réglementation pour faire de ces jardins familiaux un lieu agréable, respectueux de la nature et de l'environnement.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie, auprès de l'adjoint de l'environnement les vendredis 27 janvier ou 3 février 2017 de 17 à 18h.

## Concours fleurissement 2016

Balcons ou terrasses fleuris visibles depuis la voie publique

Habitat traditionnel :  
**BARD Noël à Serpolières**

Prix spécial pour l'originalité du jardin privé :  
**Jocelyne et Robert EMERY**

## Touches colorées

Le lundi 12 décembre a eu lieu en mairie le vernissage de l'exposition « touches colorées » proposée par les élèves de l'atelier dessin animé par Agnès Bochet au sein de l'association « Les activités manuelles ».



## Oh non... encore une sorcière !

Le mardi 13 décembre les enfants des écoles ont pu apprécier le spectacle « oh non... encore une sorcière », spectacle de grande qualité proposé par l'espace Malraux. Ce spectacle leur a été offert par la coopérative scolaire, St Ju Evènement et la commune.





## Manifestations 1er semestre 2017

- 15/01/17 Thé dansant organisé par « le club du jeudi »  
A 14h à l'Espace Sportif et Culturel
- 20/01/17 Cérémonie des vœux du conseil municipal
- 19/03/17 Cérémonie au monument aux morts pour les anciens d'Algérie
- 22/03/17 Don de sang
- 01/04/17 Carnaval organisé par l'association « la tirelire des écoles »
- 02/04/17 Thé dansant de l'association « ASM Basket »
- 17/04/17 Chasse aux œufs organisée par l'association « Amicale laïque »
- 06/05/17 Concert de printemps de l'Echo Ardoisier
- 08/05/17 Cérémonie en hommage aux anciens combattants
- 17/05/17 Spectacle Malraux « Circo Solo »
- 24/05/17 Don de sang
- 27/05/17 Concert de la fête des mères par l'orchestre de l'école de musique
- 17/06/17 Audition de l'école de musique
- 24/06/17 Musiquartiers organisé par l'Echo Ardoisier

